

Dossier : 02 13 71

Date : 20030313

Commissaire : M^e Diane Boissinot

MEAD, HARVEY

Demandeur ou M. Mead

c.

**MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT
DU QUÉBEC**

Organisme

CONSTAT

[1] Dès le début de l'audience tenue le 13 mars 2003 en la ville de Québec en révision d'une décision du responsable de l'accès de l'organisme, monsieur Mead se désiste de sa demande formulée en vertu de l'article 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1).

EN CONSÉQUENCE, la Commission

[2] **CONSTATE** le désistement; et

[3] **FERME LE DOSSIER**

Québec, le 13 mars 2003

DIANE BOISSINOT
commissaire

Avocat de l'organisme :
M^e Jean-Sébastien Gobeil-Desmeules

(Saint-Laurent, Gagnon, avocats)